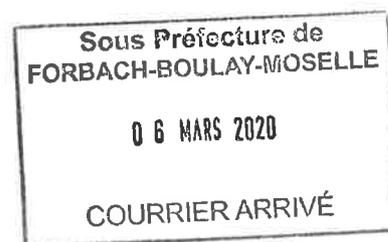




REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués  
en exercice : 56



# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

## SEANCE DU 24 FEVRIER 2020

A la suite d'une convocation en date du 18 février 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydem se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 24 février 2020 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydem.

✓ Etaient présents : **25**

Mesdames, Messieurs, Alain FLAUS, Jean-Claude HOLTZ, Gilbert SCHUH, Jean-Luc JEHIN, Jean-Charles GIOVANELLI, Véronique PREIS, Günther KAUSCHKE, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Hubert BOURING, Roland ROTH, Claude DECKER, Cyrille FETIQUE, Bernard CLAVE, Gabriel WALKOWIAK, Claude SCHÄFER, Mireille STELMASZYK, Simone RAMSAIER, Hubert BUR, André DUPPRE, Éric HEMMERT, Francis SIDOT, Jean-Victor STARCK, Philippe SCHUTZ, Jean MATHIA.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **10**

Mesdames, Messieurs, Laurent KALINOWSKI (représenté par Brigitte HOUEE), Jean-Paul HILPERT (représenté par Daniel FRITZ), Sébastien LANG (représenté par Romuald YAHIAOUI), René STEINER (représenté par Antoine FRANKE), François GATTI (représenté par Pierrot MORITZ), François TROMBINI (représenté par Christiane MULLER), Pascal RAPP (représenté par François BLANCHOT), Jean-Luc LUTZ (représenté par Roger HEIM), Dominique LIMBACH (représenté par Francisco VICO), Pierre LANG (représenté par Patricia HELLE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **5**

Mesdames, Messieurs, Guy BORN (procuration à Mireille STELMASZYK), Frédéric MULLER (procuration à Claude SCHAFER), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT), Valentin BECK (procuration à Gabriel WALKOWIAK), Alain ZIMMERMANN (procuration à Jean MATHIA).

✓ Absents et absents excusés : **16**

Mesdames, Messieurs, Jean-Bernard MARTIN, Serge STARCK, Gabriel MULLER, Danièle STAUB, Victor MICHEL, Raphaël GARCIA-CANO, Guy JACQUES, Bernard PETRY, Jean-Marie EYERMANN, Christian SCHWALBACH, Salvatore FIORETTO, Marc SENE, Christian WEIRICH, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Gabriel KOPP.

## 05. ADMINISTRATION GENERALE

**OBJET : SUBVENTION A L'AMICALE**

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que le personnel du Sydeme adhère à l'amicale du personnel de l'Agglomération de Forbach et bénéficie ainsi des actions et œuvres sociales mises en place par cette dernière.

CONSIDERANT qu'afin de contribuer au financement de cette association il est proposé d'allouer une subvention de 250 € par adhérent soit le même montant qu'en 2019.

Sur la base de 10 personnes inscrites, la subvention à allouer s'élève ainsi à 2 500 €.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après avis favorable du Bureau,  
et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

40 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention,

#### Décident

- D'allouer à l'amicale de l'Agglomération de Forbach, au titre de l'année 2020, une subvention de fonctionnement de 2 500 €,
- De voter la dépense à imputer sur les crédits à ouvrir au BP 2020, chap. 012.

#### La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 24 février 2020

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le ..... 03 MARS 2020 .....  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le .... 06 MARS 2020 .....

